

UNE EPOQUE DE SYNTHÈSE

*Quelques aspects des rapports Littéraires entre
la France, la suisse romande et le Canada Français*

Gérard Tougas

Nous vivons, dans cette seconde partie du vingtième siècle, une époque de synthèse. La traduction dans les principales langues de l'occident des chefs-d'œuvre des pays asiatiques, traduction entreprise par l'Unesco, est à cet égard un signe des temps.

Il n'est donc pas surprenant que l'étude de la littérature canadienne-française conduise à la Suisse romande. Si, comme l'a démontré Roger Caillois, dans son *Trésor de la poésie universelle* (1958), toutes les poésies se ressemblent, combien à plus forte raison, deux petites littératures ayant le français comme langue véhiculaire, ne doivent-elles pas posséder de traits communs!

Je distinguerai, parmi ces traits communs, trois problèmes importants, devant lesquels Canadiens et Suisses sont contraints de prendre position dans leurs rapports avec la France. Il s'agira d'abord de l'emploi de la langue française, ensuite de la situation de l'édition nationale, et enfin de l'influence de la critique littéraire.

Mais avant d'en arriver à ces considérations, il est indispensable d'expliquer ce que j'entends par "littérature romande" et "littérature canadienne-française".

En Suisse romande, de bons esprits se sont demandé: "La littérature romande existe-t-elle?" Jusqu'à une époque récente, la même question s'est posée au Canada concernant la littérature canadienne. Or, dégager la notion de littérature romande ou de littérature canadienne constitue en soi un exercice de littérature comparée. Si riche en renseignements que soit la recherche d'une définition de ces deux petites littératures, cette recherche aurait l'inconvénient de nous éloigner des trois problèmes auxquels il vient d'être fait allusion. C'est pourquoi j'ai préféré m'en tenir à une position théorique qui exclut toute polémique. L'on voudra bien admettre que depuis de nombreux siècles, il s'est trouvé, en Suisse romande, des écrivains, et qu'au Canada français, les générations littéraires se succèdent depuis la première moitié du dix-neuvième siècle. Ces écrivains, qu'ils soient suisses ou canadiens, ont réagi devant des problèmes linguistiques qui se ressemblent; ils ont dû compter avec l'édition et aussi avec la critique littéraire

de leur pays. Dans tous les cas, la France, par l'intermédiaire de sa littérature, de sa langue et de sa culture, s'est trouvée au centre même de leurs préoccupations littéraires. C'est dans ce sens très large que je propose d'étudier quelques aspects des rapports littéraires entre la Suisse romande, le Canada français et la France.

La première étude d'envergure qui ait été consacrée au développement parallèle des petites littératures de langue française est celle d'Auguste Viatte. Dans son *Histoire littéraire de l'Amérique française*, publiée en 1954, Viatte a tracé l'évolution des petites littératures d'Haïti, des Antilles, de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada. Jusqu'ici, aucune étude importante n'a paru sur les rapports littéraires entre la Suisse romande et le Canada français.

A première vue, l'établissement de rapports étroits entre la Suisse française et le Canada, séparés comme ils le sont par la géographie et l'histoire, peut sembler hasardeux. Pourtant, un examen, même superficiel de leur littérature, conduit à de fructueuses découvertes.

La Suisse romande partage, avec le Canada français — bien qu'à un moindre degré — le même sentiment d'infériorité linguistique. Il peut paraître curieux qu'un pays qui ne fait qu'un, linguistiquement parlant, avec la France, se sente désavantagé dans l'emploi de la langue commune. L'histoire littéraire nous explique comment les Suisses, ou du moins certains d'entre eux, ont pu se croire défavorisés à cet égard.

Si l'on remonte au moyen âge, on s'aperçoit qu'à l'encontre de la Champagne, de la Bourgogne, de la Picardie, de l'Angleterre même, qui devaient toutes, comme on le sait, produire des littératures écrites en divers dialectes apparentés à celui qui devait triompher — le français — la Romandie, elle, ne devait jamais ennoblir par une littérature écrite ses patois, qui ont été largement parlés jusqu'au 19^e siècle. Le premier poète important issu de la Suisse romande est sans doute Othon de Grandson, dont l'œuvre appartient au 14^e siècle. Chaucer aurait traduit une de ses complaints, aujourd'hui perdue, en qualifiant le poète de "fleur des poètes de France".¹ Ainsi, les premiers écrivains de la Suisse française ont délaissé leur patois pour s'évertuer à s'exprimer comme les meilleurs écrivains de France. Réaction parfaitement compréhensible si l'on songe que la Suisse française ne comptera pas de ville importante, c'est-à-dire de centre culturel international avant la Genève de Calvin. Les écrivains, se sentant isolés, chercheront instinctivement un auditoire au delà de leurs frontières nationales.

Pour des raisons toutes semblables, les écrivains canadiens, qui, de nos jours

¹ Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande, des origines à nos jours*. Genève, 1889-1890, p. 47.

seulement, commencent à trouver chez eux un public relativement nombreux, ont tourné leurs yeux vers Paris. Cette nécessité n'a pas peu contribué à la querelle linguistique, qui a naturellement été beaucoup plus âpre au Canada qu'en Suisse.

AU CANADA, les défenseurs des vocables et expressions autochtones ont toujours été nombreux, ainsi que les esprits conservateurs, qui ont prêché la soumission totale devant l'Académie. En Suisse, la querelle, plus feutrée, s'est traduite par le mépris de certains lettrés devant la pauvreté du vocabulaire romand.

Edmond Gilliard est un de ceux-là. Pour Gilliard, la langue française que l'on apprend dans les écoles de Suisse est une langue artificielle, tout juste bonne à être enseignée aux étrangers qui fréquentent les cours d'été des universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel. C'est pourquoi Gilliard a élu domicile à Paris, au cœur du monde français. Avant lui, nombreux sont les Suisses romands qui ont senti la nécessité de prendre le chemin de la capitale française afin d'asseoir sur des bases plus solides leur connaissance de la langue. Ramuz nous a raconté comment le jeune vaudois qu'il était, dès son arrivée à Paris, a soudain compris qu'il parlait une langue de province, assez terne et appauvrie. N'est-ce pas une constatation semblable que vient de faire à Montréal, M. Victor Barbeau, dans un numéro du *Devoir*, consacré précisément à cette question? Selon Barbeau, la langue parlée par la plupart des Canadiens-français rend difficile à l'écrivain le maniement du français, car entre la langue écrite et la langue parlée, l'écart est trop grand.

Est-il besoin d'ajouter que je ne fais qu'effleurer ici un problème linguistique qui est d'une grande complexité? Il va sans dire qu'on peut trouver des Suisses et des Canadiens qui estiment qu'un long séjour à Paris n'est nullement nécessaire et peut même devenir préjudiciable à l'épanouissement de l'écrivain. Il est clair, toutefois, qu'en raison des énormes pressions qu'exerce le monde anglo-saxon sur le Canada français, l'écrivain canadien profitera davantage que son confrère suisse d'un voyage en France.

Intimement associé au problème de la langue est celui de l'édition et de la critique. Selon que l'écrivain choisit de se faire publier chez lui ou à Paris, ses chances de succès peuvent lui sembler différentes.

L'écrivain canadien ou suisse qui prend délibérément la décision de rester dans son pays, et de courir ses risques à Montréal ou à Genève, perd-il grand-chose à

ne pas succomber aux tentations de Paris? Il faut distinguer ici deux situations, qui, tout en étant défavorables, ne le sont pas au même degré.

Au Canada, écrire a été jusqu'à ces temps derniers, une gageure. En 1804, un poète désenchanté versifiait ainsi :

Pour nous, dans ce pays ingrat,
Où l'esprit est plus froid que le climat,
Nos talents sont perdus pour le siècle où nous sommes.²

Depuis lors, une amélioration sensible a eu lieu. Les meilleurs écrivains bénéficient aujourd'hui d'un appui qui s'étend, dans certains cas, bien au delà d'une élite dont les bases ne font que s'élargir. Fait très significatif aussi : grâce à la radio et à la télévision nationales, il devient loisible à un nombre considérable d'écrivains d'assurer leur indépendance économique sans trop s'éloigner de leurs préoccupations littéraires. S'il est incontestable que la télévision risque parfois d'engloutir les talents, elle offre à l'écrivain conscient du danger, la possibilité de ne la servir que le temps qu'il faut, quitte à consacrer ses loisirs considérables à l'édification de son œuvre. C'est une formule qui n'aurait pas déplu à Balzac, contraint qu'il était, à une époque critique de sa carrière, de bâcler des romans qu'il ne consentit jamais à signer. Le nombre de textes soumis à la radio et à la télévision canadiennes par des auteurs français, belges et suisses, indique que les cachets de Radio-Canada correspondent à un genre de mécénat.

Moins brillante est la situation de l'édition. Le public que l'écrivain peut espérer toucher ne dépasse guère les quelque cinq millions de Canadiens-français. La romancière Gabrielle Roy publie ses œuvres à environ dix mille exemplaires. Le plus fort tirage qu'on ait jamais connu s'est produit l'an dernier avec la publication des *Insolences du frère Untel*. Au mois de juin 1961, l'éditeur avait écoulé la plus grande partie des cent vingt et un mille exemplaires de cette analyse humoristique des insuffisances intellectuelles du Canada français. Cette réussite doit se comparer au modeste tirage de trois mille exemplaires, qui est une norme au Canada français, pour le roman. Cette norme représente elle-même un idéal, puisque dans la plupart des cas, les invendus produiront un déficit.

LA SUISSE, avec son unique million de francophones, se trouve dans l'impossibilité absolue de faire vivre ses écrivains. Tous les ouvrages d'auteurs suisses publiés par les Editions de la Baconnière ont été déficitaires. Les

² J. Huston, *Le répertoire national* (Montréal, Valois et Cie, 1893, tome 1er) p. 82.

Editions Mermod à Lausanne, où ont été publiées les œuvres complètes de Ramuz, sont dirigées par un industriel éclairé, M. Henry-Louis Mermod. Depuis une trentaine d'années, M. Mermod lance, avec un discernement digne de tous les éloges, les meilleurs poètes de la Suisse romande, dans des éditions luxueuses, prometteuses de pertes financières. Ne publiant que ce qui lui plaît, la signature d'Henry-Louis Mermod devient une garantie de qualité. Mais interrogez les poètes qu'il a fait connaître à Lausanne et à Genève. Plusieurs vous feront remarquer, ne comprenant pas toujours que Lausanne n'est pas le tremplin qu'est Paris, que leurs œuvres ne circulent pas en France. La maison Payot, enfin, se consacre depuis pres d'un demi-siècle à l'édition scolaire et scientifique. Lorsque, il y a moins d'un an, elle a inauguré une série des poètes romands en faisant paraître deux plaquettes, l'une du poète valaisan, Maurice Chappaz, et l'autre d'Anne Perrier, cette initiative ressemblait fort à une petite révolution dans le monde de l'édition suisse.

Quant à la radio et à la télévision, celles-ci n'offrent pas les mêmes débouchés qu'au Canada. Par conséquent, les meilleurs écrivains du pays n'y jouent pas le même rôle et lorsqu'on les y trouve, c'est pour constater que leur servitude est plus grande.

La situation matérielle de l'écrivain canadien étant précaire et celle de son homologue suisse désastreuse, les rapports entre critiques et écrivains — partout mauvais — atteignent une virulence fort caractéristiques des petites littératures. C'est une tentation à laquelle l'écrivain suisse ou canadien succombe facilement que de croire que la critique de son pays l'empêche, par sa médiocrité, de connaître une gloire nationale, ou même internationale. De son côté, le critique s'impatiente rapidement devant la pauvreté, véritable ou imaginaire, de la production littéraire courante et se tourne plus volontiers vers Paris, où ses talents, croit-il, trouveraient un meilleur emploi.

Depuis des siècles, Paris exerce une irrésistible attraction sur la province française. Pour l'écrivain ambitieux établi dans une capitale régionale, le problème posé par un éventuel déménagement n'est pas terrible. Il reste toujours la solution intermédiaire, qui permet de fréquentes navettes entre Paris et le domicile provincial, solution devenue courante, grâce au train rapide et à l'avion.

Du moment que cet écrivain est de formation suisse, le problème se complique. La solution parisienne reste, bien entendu, possible. Blaise Cendrars — comme, dans un tout autre domaine, Le Corbusier — sont des noms qui sont si intimement associés à la culture française, que leur origine suisse ne se présente pas immédiatement à l'esprit. Mais le Suisse romand a été trop fortement marqué

par la Réforme et une vie politique autonome pour ne pas réagir, lorsqu'il se trouve en France, en étranger. La plupart feront comme Ramuz, qui, après s'être culturellement complété par un long séjour en France, est retourné sur les bords du Léman, où l'attendait sa véritable inspiration.

Mais c'est là que commence le drame. Ramuz a connu une célébrité internationale. Ce n'est pas Lausanne ni Genève qui lui ont conféré la gloire, mais Paris. Les Suisses, très modestes lorsqu'il s'agit de leurs écrivains, ont été parmi les derniers à s'incliner devant les qualités exceptionnelles de l'auteur de *La grande peur dans la montagne*. Du reste, Gonzague de Reynold n'avait-il pas expliqué, dans son livre sur *Le doyen Bridel et les origines de la littérature suisse romande* qu'il était rigoureusement impossible d'être à la fois vaudois et écrivain de génie?

Pour peu que l'écrivain suisse réfléchisse à son sort, il s'apercevra du dilemme devant lequel il se trouve. Rester chez lui, c'est, à coup sûr, renoncer à être connu en dehors d'un cercle restreint de lecteurs suisses. Tenter l'aventure parisienne, c'est risquer, à peu d'exception près, de se couper de sa source d'inspiration, la terre helvétique, qui seule peut fournir la matière de son œuvre. Sans doute, le choix ne se présente pas d'une façon aussi simple. Beaucoup tâteront de la vie littéraire parisienne qui retourneront plus tard en Suisse, ayant compris qu'avant tout passe l'authenticité. D'autres, qui seront restés dans le pays natal, se demanderont s'ils n'auraient pas mieux fait de partir, pendant qu'il en était temps encore. Ces sentiments, qu'on retrouve dans tous les pays, ont ceci de particulier chez le Suisse, qu'ils reflètent sa double nature: culturellement influencé par Paris et politiquement associé à la Confédération, ce débat intérieur définit un aspect essentiel de sa spiritualité.

AU CANADA, la caution de Paris reste précieuse, mais tend à devenir moins indispensable qu'autrefois. Au dix-neuvième siècle, le poète Louis Fréchette, après avoir obtenu un prix de l'Académie Française, rentra chez lui en héros. De nos jours, une préface signée par un auteur français connu confère au romancier ou au poète canadien un prestige immédiat et lui permet parfois de savourer la petite revanche qu'il obtient ainsi aux dépens de la critique montréalaise. Mais Montréal, avec ses quelque deux millions d'habitants, est devenu une des grandes villes de l'Occident. De plus en plus, la capitale littéraire du Canada français créera ses propres mythes, et les auteurs canadiens trouveront

des satisfactions grandissantes d'amour-propre à la courtoisie.

L'avenir des littératures canadienne-française et romande peut être assez clairement dessiné si on s'en tient uniquement à leur degré d'autonomie par rapport à Paris.

La Suisse romande me paraît destinée à rester sous la dépendance culturelle de la France. En dépit du fait que les cantons de langue française représentent un merveilleux capital humain, dont l'équivalent ne se trouve nulle part ailleurs dans les pays de langue française, ces cantons, soudés géographiquement à la France, ne peuvent que recevoir des influences de cette dernière, sans autre espoir littéraire que de voir de temps à autre un de leurs fils s'imposer à l'attention du monde français par l'entremise de Paris. Chaque génération produira ses écrivains du cru, dont les efforts, plus ou moins inconnus de l'étranger, constitueront la tradition littéraire romande. Les éditeurs et les critiques continueront à se débattre dans les mêmes difficultés, parce que celles-ci sont commandées par la faiblesse numérique, économique et politique de la Suisse romande.

Quant à la littérature canadienne-française, elle est appelée, sans nul doute, à s'individualiser de plus en plus. La géographie à elle seule commanderait cette évolution. Il serait anormal qu'un peuple en pleine croissance restât dans l'imitation. Toutefois, il n'est pas à prévoir que Montréal affirme son indépendance vis-à-vis de Paris comme New York l'a fait depuis longtemps le Londres. Le Canada français, par son élite, loin de vouloir refuser le concours de la France et des autres pays de langue française, le cherche d'instinct. Isolés en Amérique, les Canadiens-français ne se sentent vraiment libres qu'au sein du monde d'expression française. Pour cette raison, un double mouvement est à prévoir. Au fur et à mesure que les écrivains canadiens exprimeront avec une assurance et une pénétration grandissantes la signification de leur aventure française et américaine, les liens qu'ils forgeront avec l'Europe de langue française se resserreront. Nombreux sont les auteurs canadiens qui se font maintenant éditer simultanément à Paris et à Montréal.

Il semble qu'au delà de toutes les difficultés d'ordre psychologique, économique ou autre, qu'éprouvent Suisses romands et Canadiens dans leur commun effort pour s'exprimer littérairement, il se forge, par une logique qui est propre à notre temps, une solidarité entre les hommes. Dans cette perspective, les mots *dépendance* et *indépendance* n'ont peut-être pas tout le poids qu'on leur assigne normalement. Manifestement, c'est vers une interdépendance que nous marchons. Les Canadiens et les Suisses, pour la première fois, font la découverte mutuelle de leurs écrivains. Dans ce processus, la France n'est pas absente.